

Ce webinaire, organisé dans le cadre des Prix de la Participation 2025, met en avant deux démarches de concertation prospective, conduites par la ville de Montpellier et la commune de Brette-les-Pins. Elles ont mobilisé un même outil original, la carte postale, pour inviter les habitant·es à imaginer un futur désirable de leurs territoires. La dimension sensible et intemporelle de la carte postale a été soulignée par Joana JANIW, membre du jury des Prix 2025, en introduction de ce webinaire.

LES INTERVENANT·ES

VILLE DE BRETTE-LES-PINS

- **Stephane FOUCHARD**, Maire de Brette-les-pins
- **Delphine Legros**, élue municipale et citoyenne participante à l'atelier Carte postale
- **Elise Gouvary**, citoyenne participante à l'atelier Carte postale
- **Matthieu Leray**, citoyen participant à l'atelier Carte postale
- **Laurence Watteau**, adjointe au maire et citoyenne participante à l'atelier Carte postale

VILLE DE MONTPELLIER

- **Clément GENEY**, Responsable de service engagement citoyen, Pôle Relations aux usagers, aux habitants et engagement citoyen
- **Pascal FERREN**, Agence Camille Alfada



CONTEXTE DES DÉMARCHES : DEUX DÉMARCHES DIFFÉRENTES

➔ BRETTE-LES-PINS

La démarche de Brette-les-Pins est née dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) « Urba Santé » par le Pays du Mans. La commune participait alors à l'élaboration de son nouveau SCoT, qui fait office de plan climat-air-énergie territorial et intègre la notion d'urbanisme favorable à la santé (UFS).



Brette-les-Pins
2 100 habitants



La démarche est partie d'un projet concret : la volonté de rénover la bibliothèque municipale, installée dans un bâtiment vieillissant et énergivore, et l'aménagement de la parcelle attenante pour en faire un îlot de fraîcheur et un lieu de convivialité. Le maire a souligné l'originalité de la démarche, les exercices de prospective étant le plus souvent mené à l'échelle de plus grandes villes et métropoles.

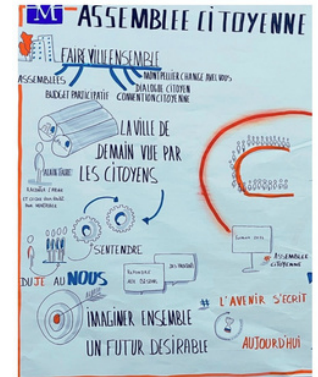
MONTPELLIER



Montpellier
300 000 habitants

Montpellier dispose de nombreux dispositifs participatifs (conseils de quartier, conseils citoyens, assemblées de quartier, conseil de développement métropolitain, budget participatif...). Cependant, le constat collectif a été fait que dans ces instances, les échanges portaient souvent sur des problématiques de court terme, des demandes du quotidien.

La municipalité a donc souhaité créer un espace pour que les citoyen·nes puissent réfléchir collectivement au devenir global du territoire. Et c'est ainsi qu'est née l'assemblée citoyenne de Montpellier, constituée en réunissant les participant·es des différentes instances existantes. Une question a été posée pour cette première assemblée : à quoi devrait ressembler Montpellier en 2042 ?



RECUEILLIR

Sept.-Nov. 24

NOURRIR

Oct.-Nov. 24

COMPLEXIFIER

Déc. 24 - Fév. 25

FORMALISER
ET DIFFUSER

Mars 25
Rendu Juin 25

IMAGINER : DES OUTILS DE MÉDIATION PARTICULIERS

La carte postale est plus évocatrice qu'une réunion publique et continue à circuler après sa création. C'est un outil original pour renouveler ses pratiques participatives.

BRETTE-LES-PINS



À Brette-les-Pins, la démarche est née d'un constat partagé : les réunions publiques traditionnelles mobilisent peu d'habitant·es. La commune a donc imaginé un atelier reposant sur des personnages fictifs représentant différentes catégories d'habitant·es (enfant, personne âgée, actif, famille, etc.).

Lors de l'atelier, les participant·es ont raconté sous forme de carte postale, une journée vécue à Brette-les-Pins en 2050. Ce dispositif invitait chacun à se projeter dans un avenir souhaitable en incarnant un personnage différent de lui-même.



Les témoignages soulignent les effets positifs : la rencontre entre habitant·es qui ne se connaissaient pas, les échanges intergénérationnels, le plaisir de réfléchir collectivement à un futur optimiste et la possibilité de sortir des préoccupations immédiates.

➔ MONTPELLIER



Pour accompagner la démarche, Montpellier a fait appel à l'agence Bipolar. Après avoir envisagé différents formats de restitution, le choix s'est finalement porté sur la carte postale. Ce format permet d'avoir un objet à la fois simple, facilement diffusable et durable.

La démarche s'est construite progressivement grâce à une succession d'actions d'« aller-vers », d'ateliers dans les quartiers, d'interventions auprès de publics peu présents dans les dispositifs participatifs et de séances de travail de l'assemblée citoyenne. Les contributions recueillies ont ensuite servi à construire plusieurs personnages fictifs (personae) vivant à Montpellier en 2042. Ce sont ces personnages qui prennent la parole dans les cartes postales pour raconter leur quotidien et transmettre leur vision du territoire.



■ DIFFICULTÉS ET DÉFIS DE DÉBATTRE DE L'AVENIR

➔ BRETTE-LES-PINS

A Brette-les-Pins, plusieurs difficultés ont été identifiées au cours de la démarche.

l'appropriation même de la prospective : se projeter à plus de 20 ans

vulgariser des notions complexes comme urbanisme favorable à la santé

faire exister la transversalité entre les sujets

Pour infuser auprès des citoyen·nes, les différents intervenant·es identifient la nécessité de combiner un portage politique fort du côté des élus avec une démarche d'aller-vers et de communication importante, l'appui sur le réseau associatif et la création de moments conviviaux. .

➔ MONTPELLIER

À Montpellier, l'un des principaux défis a consisté à aider les habitant·es à imaginer des futurs souhaitables plutôt que de prolonger les difficultés actuelles. Pour cela, plusieurs dispositifs ont été mobilisés afin de favoriser un contact direct avec les citoyen·nes et d'engager une réflexion collective sur le territoire de demain :



les tournées du maire



Dialogue de proximité



Théâtre forum en atelier

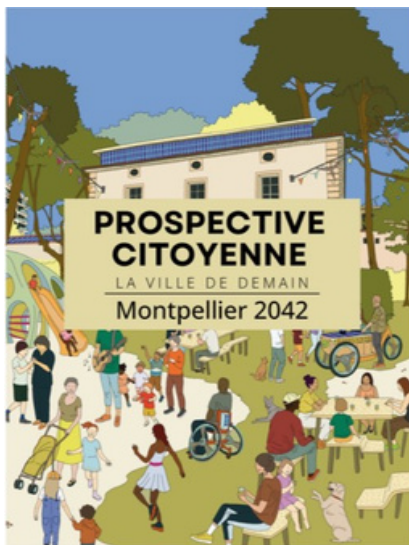
FAIRE ATTERIR LA DÉMARCHE : QUELLES SUITES ?

BRETTE-LES-PINS

Une fois les cartes postales réalisées, celles-ci ont été distribuées dans les boîtes aux lettres de la commune durant l'été, chacune étant accompagnée d'un QR code permettant de découvrir la démarche dans son ensemble. Les habitant·es ont ensuite été invités à participer au forum des associations, où une « roue des projets » leur permettait de prioriser les idées issues des cartes postales. Pour le maire, cette étape était essentielle : elle transforme les imaginaires produits collectivement en éléments d'aide à la décision et constitue une base de réflexion pour les futurs projets municipaux.



MONTPELLIER



À Montpellier, les cartes postales ont également été conçues comme un outil de diffusion de l'avis citoyen. L'objectif n'était pas de produire un rapport technique destiné à être peu consulté, mais un support largement partageable, capable de faire vivre la réflexion au-delà de la démarche elle-même. Les enseignements visent à alimenter les politiques publiques de la collectivité, en se projetant vers 2042 et donc sur le long terme. Cela permet d'engager des actions dès aujourd'hui tout en ayant une direction claire !

Les cartes postales ont ainsi véritablement permis de stimuler les imaginaires collectifs !

« On ne pense pas forcément le côté beau et attractif de nos démarches participatives, pourtant l'esthétique et la convivialité ne sont pas accessoires : elles font partie intégrante du processus. »

Propos de Clément GENÉY

- **Replay du webinaire :** [\(re\)voir](#)
- **Document de présentation :** [powerpoint](#)
- **Brette-les-Pins :** [la démarche](#)
- **Montpellier :** [la démarche](#)

 <https://www.deciderensemble.com>

 contact@deciderensemble.com

 Décider ensemble